

DEUX-GROSNES/SAINT-CHRISTOPHE-LA-MONTAGNE

Une centaine d'habitants mobilisés par le projet d'éoliennes

Ce samedi 22 janvier des habitants du Haut-Beaujolais sont venus nombreux s'informer sur le projet d'installation d'éoliennes sur leur territoire.

Les participants à cette réunion, samedi, ont fait part de leurs arguments quant à « la destruction du patrimoine naturel » qu'impliquerait ce projet d'éoliennes. « Pour le transport des pales et des matériaux, du béton, nos chemins vont devoir passer de trois mètres à sept ou huit mètres de large avec des engins énormes, sans parler que le site ne sera pas accessible pendant les travaux. L'exploitation forestière sera très perturbée, sans parler de la chasse pendant cette période. Qu'en sera-t-il des sources là où les éoliennes seront implantées quand on creusera en profondeur pour bétonner ? Et l'acheminement du courant à plusieurs dizaines de km se traduira par de nombreuses tranchées... Et puis après les nuisances vont bien sûr augmenter comme le bruit, les vibrations, que restera-t-il du plaisir de randonner dans nos sous-bois ou les touristes viennent chercher le calme et la nature préservée ! Si nous ne bougeons pas quelle nature et héritage nous allons transmettre à nos enfants, sachant que la valeur de leur héritage sera amputée



Une vue sur la centaine de participants attentifs. Photo Progrès/Jean Paul BOURGEON

de 30 % selon certaines estimations ! »

Un intervenant évoque aussi la candidature du site clunisien au patrimoine mondial, à savoir que Saint-Mamert, fait partie du site clunisien et puis peut-être bientôt Saint-Christophe-la-Montagne, Saint-Jacques-des-Arrêts ou Ouroux...

« L'important est aussi d'informer les propriétaires de terrains concernés à qui l'on fait miroiter des loyers intéressants, alors que seulement un nombre limité bé-

néficiera de l'implantation d'une éolienne, sans parler du problème du démantèlement dans une vingtaine d'années par qui sera-t-il assuré par nos enfants qui hériteront de cette charge si la société n'existe plus ! »

Une nouvelle association de sauvegarde du patrimoine

Le maire René Thévenon a informé les présents sur les premières démarches faites par le conseil municipal et s'est montré à l'écoute quant à la proposition d'un ré-

férendum exprimé par un participant à la réunion. Globalement, les intervenants ont exprimé le souhait que les habitants fassent part aux élus, si tel est le cas, de leur opposition au projet.

Une association de sauvegarde du patrimoine va être créée, et se rapprochera ensuite d'autres associations voisines poursuivant les mêmes objectifs.

Les participants à la réunion ont été invités à signer une pétition.

De notre correspondant
Jean Paul BOURGEON

La parole à la société Abo wind

« Le développement de l'énergie éolienne est un des piliers de la lutte contre le changement climatique. Ce sont des projets qui se réalisent sur plusieurs années et permettent de nombreux échanges pour que chacun puisse s'en approprier les enjeux. Les questions soulevées lors de cette réunion nous sont posées fréquemment et nous avons des éléments factuels et sourcés pour y répondre. Nous comprenons que la perspective d'un projet éolien puisse soulever des interrogations et mettons en place de nombreux moyens d'échanger sur l'ensemble de nos projets. Une information de la population est prévue prochainement, qui doit être articulée avec un temps de réflexion du Conseil municipal pour accompagner le projet et pour proposer la meilleure manière d'informer les habitants. Cette information doit également tenir compte des restrictions sanitaires, toujours en vigueur. Nous avons hâte de pouvoir échanger avec les habitants sur le futur énergétique de leur territoire. »